ASSURANCE MALADIE

Le privé va-t-il faire son entrée ?

Les institutions financières veulent être un mécanisme d'appui pour les institutions des assurances de l'Etat en matière du régime d'assurance maladie. Une «union» qui faciliterait la prise en charge et l'accès aux soins des Algériens, en national d'abord puis en international. C'est ce qu'a proposé, jeudi, Mohamed Hakim Soufi, P-dg de la compagnie d'assurances privée Macirvie.

Salima Akkouche - Alger (Le Soir) - «La Cnas (Caisse nationale d'assurance sociale) ne peut plus prendre en charge seule les millions de dossiers des patients algériens» le constat est du P-dg de la compagnie d'assurance Macirvie.

Selon Mohamed Hakim Soufi, qui a organisé une conférence de presse à Alger, jeudi, sur le thème «La santé, un marché économique sans frontière», l'industrie mondiale de la santé a été estimée à 9 500 milliards de dollars en 2015.

Ce marché, dit-il, qui était de l'ordre de 2 600 milliards de dollars il y a tout juste deux ans, est en constante évolution. Selon un travail de sondage effectué par cette compagnie, 95% de la population algérienne se soigne en France pour des pathologies lourdes. «Nous pouvons, nous, opérateurs activant dans le domaine d'assurance des personnes dans la santé et les institutions de l'assurance et de la sécurité sociale de l'Etat jeter les bases d'une conception commune pour offrir un service de soins de qualité aux Algériens et leur faciliter l'accès pour des soins lourds non accessibles dans l'immédiat en Algérie», propose cet assureur. Comment ? M. Soufi estime que les compagnies d'assurance publiques ou privées doivent travailler en collaboration avec les autres institutions d'assurances étatiques.

«Nous voulons être un dispositif d'appui pour la caisse de la Sécurité sociale qui ne peut plus travailler seule» dit-il. Selon lui «cette caisse a besoin d'un dispositif d'appui, nous ne prétendons pas nous comparer à la Cnas qui fait un travail remarquable mais nous pouvons l'accompagner avec des données et des statistiques et nous avons même la possibilité de mettre à la disposition des institutions de l'état le système des réassurances».

Selon M. Soufi, la part des institutions privées dans la prise en charge des frais des soins des Algériens peut aller de 20% jusqu'à 50%. Mais c'est un travail, dit-il, qui doit se faire « étape par étape». Et pour y aboutir, le P-dg de Macirvie appelle à la mise en place d'un dispositif réglementaire permettant ainsi d'alléger la charge sur «le dos de la Cnas». Il s'agit, selon lui, de donner des offres assurantielles aux Algériens sur le marché leur permettant de prendre en charge leur frais de santé.

S. A.

Photo : DR

Mohamed Hakim Soufi, P-dg de Macirvie.

OULED MOUSSA (BOUMERDÈS)

Un terroriste arrêté

Mercredi matin, les éléments d'un détachement de l'Armée nationale populaire en opération de recherches dans la périphérie de la ville de Ouled Moussa, dans la wilaya de Boumerdès, ont arrêté un terroriste. Le détachement relevant du secteur opération de la 1ère Région militaire a, en outre, récupéré un fusil d'assaut de type AK 47, 2 grenades de confection artisanale, 1 lot de munitions et des téléphones portables. C'est ce qu'indique le communiqué rendu public jeudi par le ministère de la Défense nationale.

Faisant le bilan des opérations menées par les éléments de l'armée à plusieurs endroits de la wilaya de Boumerdès, il ressort que trois djihadistes ont été neutralisés durant la seule journée de mercredi. Pour rappel, deux autres djihadistes ont été abattus près du village d'Aïn El Hamra, au nord de la ville de Bordj-Menaïel à l'est de la wilaya de Boumerdès. Selon nos informations, il s'agit de H. Brahim et C. Kamel. Mais cette identification n'a pas encore été confirmée par une source sécuritaire.

Abachi L.

SELON LE CONSUL GÉNÉRAL DE FRANCE À ALGER

Les Algériens ont contracté 30 millions d'euros de dettes privées auprès des hôpitaux français

Les créances algériennes envers les hôpitaux français s'élèvent à 30 millions d'euros. Selon Jean Pierre Montagne, consul général de France à Alger, qui a fourni ce chiffre, 1 600 visas ont été délivrés aux Algériens pour des soins en France en 2014. Deux tiers sont des patients qui assurent eux-mêmes les coûts des soins et le gros tiers sont pour des prises en charge institutionnelles.

Selon le consul, avant de délivrer un visa médical, les établissements hospitaliers s'assurent d'abord de la solvabilité des patients et exigent le règlement au préalable des frais des soins. D'où viennent ces créances ? Des Algériens utilisent des visas touristiques pour aller se soigner en France, dit-il. Selon le consul, 350 000 visas touristiques ont été délivrés en 2014 pour les Algériens. Certains, dit-il, détournent ces visas pour des visas médicaux.

La France, poursuit-il, paye, de son côté, annuellement 100 millions d'euros pour les soins de ses ressortissants en Algérie.

S. A.

LOGEMENTS POUR LES ÉMIGRÉS

Un dossier «compliqué», avoue Tebboune

Le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville avoue la «complexité» du programme de logements de type AADL au profit de notre communauté établie à l'étranger.

M. Kebci - Alger (Le Soir) - Interpellé, jeudi dernier par une députée du RND de la zone 3 (Maghreb) de notre diaspora, à l'occasion d'une séance de questions orales à l'APN, Abdelmadjid Tebboune a été contraint à la «précision» et à la «clarification». «Ni moi ni le président de la République n'ont promis de réserver des quotas aux Algériens établis à l'étranger», a-t-il tenu d'emblée à soutenir, même s'il concédera que le programme n'est pas abandonné en dépit, reconnaîtra-t-il, de sa «complexité». «Ce dossier est compliqué et pose des difficultés de financement et de disponibilité d'assiettes foncières», dira-t-il, rappelant qu'une commission ministerielle représentant plusieurs ministères et banques s'attelle depuis son installation en 2013 à trouver une formule qui puisse convenir à la communauté établie à l'étranger.

Et d'ajouter que cette commission a reçu près de 500 000 demandes de la seule communauté établie en France, l'équivalent ou presque du nombre de souscripteurs au programme AADL à l'intérieur du pays.

Et à Tebboune de parler du fond de la problématique lié à la classification, le manque de foncier et surtout le financement. A ce propos, il dira que ladite commission a retenu le principe du paiement en devises et non en dinars, ceci en sus du fait que seules les personnes immatriculées aux consulats généraux d'Algérie peuvent souscrire à ces logements.

Autant de précisions qui semblaient ne pas avoir convaincu la députée qui l'a interpellé, estimant que les émigrés ont les mêmes devoirs et droits et que l'Etat dispose suffisamment de moyens d'honorer ses obligations à travers ses appendices administratifs que sont les consulats.

M. K.

PROMOTION DU TOURISME

Objectif de 500 000 lits à moyen terme

Au ministère de l'Aménagement du territoire, du Tourisme et de l'Artisanat, on se fixe comme objectif à moyen terme l'augmentation des capacités d'hébergement à 500 000 lits. Ceci à la finalisation, bien entendu, du millier de projets d'investissement en cours de réalisation ou en voie de lancement.

Et dans un premier temps, il est question de la réception de pas moins de 120 000 lits qui s'ajouteront aux 105 000 existants actuellement, prévoyant la création de pas moins de 50 000 emplois à la concrétisation de cet ambitieux programme. Le premier responsable du secteur, qui s'exprimait jeudi dernier en marge d'une séance de questions orales à l'APN, s'est, une fois de plus, appesanti sur les facilitations concédées, notamment bancaires et foncières, pour tout potentiel investissement, qu'il soit étranger ou national. Une option qui entre dans le cadre de la stratégie globale du gouvernement objectant de «diversifier l'économie nationale hors hydrocarbures, en application du programme du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, et du plan du gouvernement, affirme Amar Ghoul. Et le tourisme, ce n'est pas seulement et uniquement l'aspect infrastructurel puisque le ministre a évoqué les avantages accordés aux gérants des hôtels qui promeuvent les produits artisanaux, ceci en plus du soutien aux artisans sur le double volet de la formation et du financement.

Quant à la participation d'agences de voyages activant dans le Grand Sud à des expositions internationales, le ministre de l'Aménagement du territoire, du Tourisme et de l'Artisanat l'a assujettie au respect d'un cahier des charges, surtout que cela participe, entre autres, à la promotion du patrimoine touristique du pays».

M. K.

ÉNERGIES RENOUVELABLES

22 000 mégawatts d'électricité attendus en 2030

L'Algérie s'assigne, via son programme de développement des énergies renouvelables, l'objectif de produire à l'horizon 2030 pas moins de 22 000 mégawatts d'électricité. Ce qui portera à plus de 27% de la production nationale, tous types confondus, a affirmé, jeudi dernier, le ministre de l'Energie. Ce qui, selon lui, permettra de satisfaire les besoins sans cesse croissants du marché de l'électricité en sus de l'impact sur l'emploi avec pas moins de 120 000 postes d'emploi directs et indirects attendus de ce programme.

S'exprimant dans le sillage d'une séance de questions orales à l'APN, Salah Khebri a dévoilé les étapes, soutenant que ledit programme permettra la production l'année prochaine de 400 mégawatts d'électricité grâce à l'énergie solaire, 5 000 mégawatts en 2020 et 17 000 mégawatts en 2030. Et d'inviter les investisseurs à s'impliquer dans ce programme en se lançant dans la fabrication des appareils et des panneaux utilisés dans le domaine de l'énergie. D'autant plus, précisera-t-il, que des mesures incitatives fiscales et un plan de rationalisation et de consommation de l'énergie visant à promouvoir l'éclairage rationnel au niveau des ménages et la réalisation de bâtiments à haute efficacité énergique accompagneront la matérialisation de ce vaste et ambitieux programme.

M. K.

FLAMBÉE DES PRIX DES FRUITS ET LÉGUMES

«Normale», estime Ferroukhi

Pour le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, la flambée qui s'est emparée du marché des fruits et légumes est «normale». S'exprimant en marge d'une séance de questions orales à l'APN, Sid-Ahmed Ferroukhi explique cette frénésie des prix par le fait que la majorité des fruits et légumes disponibles sur le marché sont en «hors saison» et qu'il faudra attendre l'avènement d'une autre saison. Autre actualité évoquée par le ministre, la proximité de l'Aïd el Adha avec la disponibilité du fameux mouton à sacrifier, problématique en milieu urbain. Coordination entre les secteurs pour l'organisation des marchés du bétail. «Nous œuvrons, en coordination avec les ministères du Commerce et de l'Intérieur et des Collectivités locales pour la détermination de nouveaux points de vente de bétail notamment dans les régions nord qui enregistrent une forte concentration des bêtes du sacrifice», affirmera-t-il, précisant que les sites retenus répondent aux conditions d'hygiène et de santé animale requises.

M. K.